

Date du concours : 09 & 10 octobre 2021

Ouverture des inscriptions : 22 septembre 2021

Clôture des inscriptions : 04 octobre 2021

Organisateur : Manège des Foins - Ruelle des Foins 110 à 1390 Grez-Doiceau

Responsable : N. Jamart 0475 / 66 59 62

Chef de piste : F. Kettmus

Président du jury : C. Rodet

Consultez les INSTRUCTIONS GENERALES 2021

Consultez le RP de Saut d'Obstacles 2021

Timing	Inscrits	N° épreuve	Epreuve	Barème	Prix Insc	Dotation	Remarque
<b>Samedi 09 octobre 2021</b>							
10:00	5	1	ACCUEIL - 60 CM	Clear Round - Bar.A - SC (238.1.1)	12 €	Souvenirs	Epreuve réservée aux licenciés L01 & J02
10:30	12	2	ACCUEIL - 70 CM	Clear Round - Bar.A - SC (238.1.1)	12 €	Souvenirs	Epreuve réservée aux licenciés L01 & J02
11:15	25	3	80 CM	Bar.A - 2 ph.spécial (temps diff.) (274.2)	12 €	B.A. 80 €	<b>Challenge Horsetime</b>
13:00	18	4	90 CM	Bar.A - Barrage au chrono (238.2.2)	12 €	B.A. 120 €	<b>Challenge Sellerie de Grez Doiceau</b>
14:30	18	5	100 CM	Bar.A - Barrage au chrono (238.2.2)	12 €	B.A. 160 €	<b>Challenge MPM Sellerie</b>
16:00	10	6	110 CM	Bar.A - Barrage au chrono (238.2.2)	12 €	B.A. 200 €	<b>Challenge Lami-Cell</b>
<b>Dimanche 10 octobre 2021</b>							
09:00	12	7	ACCUEIL - 40 CM	Clear Round - Bar.A - SC (238.1.1)	12 €	Souvenirs	Epreuve réservée aux licenciés L01
09:45	18	8	ACCUEIL - 60 CM	Clear Round - Bar.A - SC (238.1.1)	12 €	Souvenirs	Epreuve réservée aux licenciés L01 & J02
10:45	16	9	ACCUEIL - 70 CM	Clear Round - Bar.A - SC (238.1.1)	12 €	Souvenirs	Epreuve réservée aux licenciés L01 & J02
11:45	28	10	95CM IC	Bar. 273,2,2	50 €	*	<b>1ère manche INTER-CERCLES</b>
13:30	24	11	80 CM	Bar.A - Barrage au chrono (238.2.2)	12 €	B.A. 80 €	
15:00	17	12	90 CM	Progressif au chrono (269)	12 €	B.A. 120 €	
16:00	6	13	100 CM	Bar.A - 2 ph.spécial (temps diff.) (274.2)	12 €	B.A. 160 €	
16:45	28	14	95CM IC	Bar. 273,2,2			<b>2ième manche INTER-CERCLES</b>

\* Les cercles enverront pour le lundi leur équipe par mail au secrétariat du GHCR (info@ghcr.be)

Podium IC :	1er:	300€ BA
	2e:	200€ BA
	3e:	100€ BA

En cas de barrage, un seul cavalier!









**Sellerie de Grez-Doiceau**  
010/84.45.48 - Rue Henri Lecapitaine 15, 1390 Grez-Doiceau



**Sellerie MPM**

## Criterium Inter-Cercles du GHCR

### Description

Le Critérium Inter-Cercles est réservé aux cavaliers et aux cercles affiliés au GHCR.

Le Critérium se déroule sur une seule journée.

Les couleurs d'un Cercle ne peuvent être défendues que par des cavaliers qui ont pris leur licence par l'intermédiaire de ce Cercle. **La fusion de Cercles est interdite.**

Chaque Cercle a le droit d'engager 3 équipes. Chaque équipe est composée de minimum trois et maximum quatre cavaliers avec trois ou quatre chevaux différents.

Un cavalier peut s'inscrire dans 2 équipes maximum mais avec des chevaux différents.

Chaque Cercle a le droit d'engager un maximum de deux cavaliers et de deux chevaux de réserve, mais le Chef d'Équipe, désigné par le cercle, devra déclarer, la veille, le nom des paires qui participent.

L'ordre de départ sera tiré au sort, au secrétariat du GHCR.

Le Critérium Inter-Cercles ne sera disputé que s'il y a au moins trois cercles représentés et quatre équipes inscrites.

Hauteur typique : 95 – 100 cm

### Type de Licence

Licences J03 maximum et J08 pour cavaliers montant un poney.

### Type d'épreuves

Barème A deux manches sans chronomètre (273.3.2 ou 273.2.2 ou 273.4.2, à préciser dans l'avant programme), type Coupe des Nations.

Deuxième manche : un pourcentage d'équipes sera repris à la seconde manche.

### Attribution des points

Le classement des équipes s'obtient en totalisant les pénalités d'obstacles (et de temps éventuellement) encourus dans chaque manche ou le barrage, par les trois meilleurs classés de l'équipe

En cas d'égalité de points pour une des trois premières places à l'issue des deux manches, un barrage au chronomètre doit être prévu pour toutes les équipes ex æquo qui seront représentées par une seule paire cavalier/cheval de l'équipe choisie par le chef d'équipe.

Le barrage s'effectuera sur un parcours réduit dont les obstacles peuvent être surélevés et/ou élargis.

Engagements - Prix et Dotations : Le montant des engagements ainsi que les prix et les dotations des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.